

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 15 FEVRIER 1850.

No. 43.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 15 FEVRIER 1850.

Conciles Provinciaux.

Au milieu de ce déluge de mauvaises doctrines dont le monde est en ce moment inondé par l'action incessante d'une presse qui ne connaît plus de frein dans sa licence...

Les conciles provinciaux ont entr'ouvert davantage inappréciable celui de présenter aux fidèles une image vivante de l'unité de l'Église et de l'autorité de ses premiers pasteurs.

L'autorité éminente du St. Siège apparaît avec éclat dans la profession de foi unanime qui se fait dans tous les conciles provinciaux par les évêques et les ecclésiastiques du second ordre.

La lettre synodale traite successivement : 1° De la hiérarchie et des personnes ecclésiastiques.

L'exigence de notre feuille et l'abondance d'autres matières ne nous permettant de reproduire tout ce document, nous analysons ou nous citons textuellement ce qu'il nous est possible d'en offrir à nos lecteurs.

Les pères exposent d'abord les grands traits de la constitution de l'Église si divine dans son origine, si inébranlable dans son organisation, si forte dans son unité.

Qui de plus beau, même au yeux de la sagesse humaine, que la constitution de l'Église ! Elle est aujourd'hui ce qu'elle fut, il y a dix-huit siècles, en sortant des mains de son divin auteur.

se sont transformées, les peuples se sont fait un jeu des révolutions, l'humanité s'est agitée en tous sens, comme un malade qui cherche le repos, sans pouvoir le trouver.

Quel grand spectacle et aussi quelle grande leçon donnée au monde ! à côté de toutes ces sociétés qui s'en vont en poussière, Dieu a voulu placer comme un perpétuel enseignement, une société immuable : et porta infans non prevalerunt adver sus eam.

Mais indépendamment de ces germes funestes dont le travail est intérieur, lent et ténébreux, il est venu de dehors des semences de discorde que l'esprit du mal s'efforce de semer.

Notre cœur paternel s'émue quand nous voyons des enfants, ceux que nous avons entendus à J. C. par le baptême ou par l'ordination, oublier l'humilité, la douceur, la charité, montrer un amour déréglé de l'indépendance.

du Canada, loin de grandir et de se fortifier, voyait tous les jours décroître ses forces et son influence.

sance chrétienne, et foulant aux pieds les lois du respect, leurs devoirs et les droits sacrés des supérieurs.

Le paragraphe second signale les erreurs que le concile de Paris a condamnées et d'abord le panthéisme et le rationalisme.

Il est des hommes plus dangereux, qui regardent l'Église, comme avant perdu le sens de ses dogmes et de sa tradition, qui lui arrachent des mains l'évangile pour l'interpréter à leur guise.

Il est des hommes plus dangereux, qui regardent l'Église, comme avant perdu le sens de ses dogmes et de sa tradition, qui lui arrachent des mains l'évangile pour l'interpréter à leur guise.

Qui, on calomnie ses institutions et son histoire, on calomnie les sentiments les plus intimes de son cœur, quand on dit qu'elle est insensible aux souffrances du pauvre et des malheureux.

Il est des hommes plus dangereux, qui regardent l'Église, comme avant perdu le sens de ses dogmes et de sa tradition, qui lui arrachent des mains l'évangile pour l'interpréter à leur guise.

ainsi que le dit l'évangile, qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous. Elle sait qu'à pauvreté est trop souvent le résultat des vices et des passions de l'homme.

Sans doute aussi, l'Église apprend à tous les malheureux à tirer le bien du mal même. Elle préconise l'amour des souffrances et elle indique un trésor de vertu et de perfection cachés dans la pauvreté et la douleur.

La Lettre traite ensuite de la discipline. Nous en avons extrait déjà le passage qui s'adresse à la presse et aux écrivains qui se sont principalement occupés de la défense des droits de l'Église.

Si nous devons désirer de voir l'Église s'étendre et se dilater de telle sorte, qu'il n'y ait plus un jour sur la terre qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, avec quelle ardeur devons-nous souhaiter de voir les brebis qui sont déjà dans le bétail, demeurer fidèles !

La paroisse, c'est l'Église en abrégé, c'est la patrie du chrétien. C'est là qu'il naît, qu'il grandit ; jeune, il y reçoit le lait de la doctrine, ensuite le pain des forts.

Le Concile, en excitant votre sollicitude à s'étendre sur tout le troupeau, vous signale les enfants, les malades et les pauvres comme ayant des droits particuliers. Semblables au divin Maître, laissez venir à vous les petits enfants.

son âme, accompagnée des chants, des prières et des vœux de la religion, faisait son entrée dans le ciel. L'Église de la paroisse est pour la famille chrétienne une seconde maison.

Après ce touchant tableau, viennent les indications des différents points sur lesquels portent les décrets du Concile relativement à l'exercice du saint Ministère, et de vives et pressantes exhortations à cet égard :

Ces devoirs, les décrets du Concile vous les rappellent dans ce qu'ils ont de plus important et de plus essentiel. Ils vous recommandent la résidence, qui est tout à la fois le fondement et la preuve de la vigilance pastorale.

fait profession, à ce qu'ils disent, de ne pas venir en guerre de ces côtés-ci.

FEUILLETON.

Un Missionnaire en Canada.

1642-1646.

(Voir le numéros 37, 38, 40, 41 et 42)

Suite.

L'humilité du serviteur de Dieu fut beaucoup à souffrir en France de la pieuse curiosité, et de la vénération dont il devint l'objet.

Le P. Jogues soupirait toujours après sa chère mission du Canada, qu'il appelait sa fiancée dans le sang. Ses supérieurs ne peuvent lui refuser d'y retourner. Il avait bien prouvé qu'il était digne d'un si bel héritage.

deux, ils sont victimes de cruels ennemis ou engloutis dans les flots.

Le gouverneur, M. de Montmagny, abandonné à ses propres ressources, crut qu'il devait profiter de la première occasion, pour inspirer aux Iroquois des pensées de paix.

Le P. Jogues, présent à cette assemblée, ne put s'empêcher de sourire, quand il entendit l'Orateur Iroquois dire avec son emphase et son ton ordinaire, en jetant à terre un collier de perles : voilà pour les deux Iroquois-Blancs !

(1) Ce précieux autographe du P. Jogues a été heureusement conservé jusqu'à nos jours.

« Je ne suis pas un homme de bien, mais je suis un homme de cœur. »

« Algré cela, ajouta le P. Jogues à son voisin, les buchers étaient prêts et les boureaux attendaient. Si Dieu ne m'eût pas arraché de leurs mains, je serais mort cent fois. Mais laissons-le dire. »

La paix fut conclue, et sur les instances des Agniers, quand il vint au plus tard la ratifier, on forma le plan d'une mission Iroquoise. Le P. Jogues était le seul missionnaire qui possédait un peu la langue de ce peuple.

Le P. Jogues était alors à Montréal, où il avait passé l'hiver. Écoutez-le, dans la réponse qu'il envoya aussitôt à son supérieur, nous rendre compte des sentiments que lui inspira cette nouvelle.

M. R. P. « c. 6. Celle qu'il a plu à votre révérence de m'écrire m'a trouvé dans la Retraite et dans les exercices que j'avais commencés, au défaut du canon qui porte nos lettres. J'ai pris ce ton, parce que les sauvages étant à la chasse, nous laissent jouir d'un plus grand silence. »

Croiriez-vous bien qu'à l'ouverture des lettres de votre révérence, mon cœur a été comble de crainte au commencement, appréhendant que ce que je souhaitais, et ce que mon esprit doit extrêmement estimer, n'arrivât pas.

La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé ; mais N. S. par sa bonté, y a mis et y mettra le calme encore davantage.

Où, mon père, je veux tout ce que N. S. veut, et je le vix au péril de mille vies. Oh ! que j'aurais de regret de manquer à une si belle occasion, et qu'il ne tint qu'à moi, que quelques ames ne fussent sauvées ! J'espère que sa bonté qui ne m'a pas abandonné dans l'occasion, m'assistera encore. Lui et moi nous sommes capables de passer sur le ventre de toutes les difficultés, qui pourraient s'opposer à ce projet.

C'est beaucoup d'être, in medio nationis prava, d'être seul au milieu d'une nation méchante, sans messe, sans autel, sans confession, sans sacrement ; mais sa sainte volonté, et la divine providence le veulent.

Celui qui par sa sainte grâce, nous a conservés sans secours, pendant dix-huit ou vingt mois, ne nous l'usera pas la même faveur à nous, qui ne nous ingérons pas de nous même dans cette œuvre, et qui n'entreprenons ce voyage, que pour lui plaire uniquement, et sans consulter toutes les répugnances de la nature.

Ce que j'ai à dire, sur toutes ces allées et venues d'Iroquois, c'est qu'on en voit peu des deux premiers bourgs. Ce sont cependant ceux-là, à qui nous avons principalement affaire, car les derniers tués étaient de ces villages. Il ne s'est guère présenté que ceux du dernier village, où était Couture ; et ils ont

fait profession, à ce qu'ils disent, de ne pas venir en guerre de ces côtés-ci.

Ce n'est pas chez ces derniers que nous devons demeurer, mais chez les autres qu'on ne voit point.

Je remercie affectueusement votre révérence de ce qu'elle m'a envoyé ses préceptes Iroquois. Elle y joindra le reste, quand il lui plaira. C'est principalement des prières, des formulaires pour la confession, et ejusdem generis, que j'ai besoin. Je deviendrai par là votre débiteur, comme je le suis déjà à tant de titres.

Je dois à votre révérence le récit de la prise et de la mort du bon René Goupil, que je devais déjà lui avoir renvoyé. Si les porteurs de celles-ci m'en donnent le loisir, je le joindrai à la présente.

Si Dieu veut que j'aille aux Iroquois, il faudrait que celui qui viendra avec moi, fut bien vertueux, capable de conduite ; courageux, et qu'il voulût endurer quelque chose pour Dieu. Il serait à propos qu'il sût faire des canots, afin que nous puissions aller et revenir, sans recourir aux sauvages.